



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## Patrouilleurs scolaires bienvenus

**COSSONAY** La circulation routière recèle bien des dangers pour les enfants, en particulier les petits qui ont encore de la peine à traverser la chaussée. C'est ainsi que les patrouilleurs scolaires peuvent les y aider et contribuer à leur sécurité.

«A Cossonay, on compte environ 25 personnes remplissant cette fonction. Ce nombre s'avère un peu limite et nous aimerions bien recruter d'autres volontaires», précise Valérie Induni, municipale en charge de ce dossier.

### Tâches des patrouilleurs

Les patrouilleurs scolaires sont postés aux passages pour piétons placés sur le chemin de l'école. Les heures de service dépendent des horaires scolaires. En règle générale, les patrouilleurs doivent occuper le poste qui leur est assigné 10 à 15 minutes avant le début des classes et s'y trouver 5 minutes avant la fin des cours.

Des horaires précis sont mis en place chaque année afin que les parents puissent savoir quand les passages sont surveillés. Pour l'année scolaire en cours, les horaires sont indiqués ci-après.

### Des adultes rassurants

«En plus de faire traverser les écoliers, les patrouilleurs veillent à freiner quelqu'un qui court et à tranquilliser un enfant éventuellement paniqué et ne sachant plus trop où aller. Ils constituent ainsi une belle présence d'adultes rassurants aux abords des bâtiments scolaires», poursuit Valérie Induni.

A Cossonay, cinq passages sont sécurisés: aux Chavannes, à la Rue Neuve, en Vieille Ville, à la route de Morges et à Allens. Les patrouilleurs perçoivent une indemnité de 14- par présence. «Depuis cette année, il a été décidé que l'ASiCoPe (Association Scolaire Intercommunale Cossonay-Penthalaz) prenait en charge 25% des frais, mais que chaque commune restait indépendante pour la gestion de ses patrouilleurs.»

Initialement, le service des patrouilleurs scolaires à Cossonay était



assuré par des élèves. Cependant, au fil du temps, de l'augmentation du trafic et de l'organisation scolaire, cette tâche a été remplie par des adultes. «Il y a quelques années, nous avions des jeunes mamans. Actuellement, nous trouvons essentiellement des retraité(e)s, des personnes momentanément sans emploi ou de nationalité étrangère trouvant là un bon moyen d'intégration et de progression en français !», poursuit la municipale.

### Témoignage de Françoise

Parmi ces volontaires, Françoise Pidoux, rencontrée un matin de septembre à la Rue Neuve. «Je fonctionne depuis cinq ans. Comme je suis restée au chômage assez longtemps, il fallait que je trouve quelque chose. Je me suis donc rendue dans les bureaux communaux où on m'a proposé cette fonction. La Rue Neuve, c'est assez calme. Cependant, entre les auto-écoles et les parents qui parquent pour amener les

enfants, ce n'est pas toujours évident. J'ai aussi un poste aux Chavannes où, avant de commencer, j'éprouvais quelques craintes à cause de la circulation, mais ça se passe bien. Nous sommes deux pendant 25 minutes, lors de la sortie des classes, puis seul(e) pendant la demi-heure suivante. Je suis contente de remplir cette tâche et les contacts sont sympathiques!»

### Formation et structure

Avant leur entrée en fonction, les patrouilleurs scolaires sont formés par les instructeurs de la circulation d'un corps de police. «Durant cette formation de deux heures sur le terrain, les règles de base de la circulation sont revues, les gestes adéquats sont enseignés, ainsi qu'une technique du placement. En effet, s'il s'agit d'assurer la sécurité des enfants, il ne faut pas oublier celle des patrouilleurs eux-mêmes!»

A l'occasion de cette formation, un équipement ad-hoc est distribué

aux volontaires avec qui le BPA (Bureau de Prévention des Accidents) a conclu une assurance-accidents collective et responsabilité civile.

Du point de vue structure, Nathalie Martin, préposée à l'Office communal de la population, gère le dossier «patrouilleurs». Elle s'occupe des inscriptions, de l'organisation des cours et de l'annonce au BPA pour les assurances. Trois dames sont responsables des passages: Sophie Mizar (Chavannes, Rue Neuve, Route de Morges), Olga Breuer (Vieille Ville) et Corinne Reymond (Allens). Enfin, Valérie Induni porte les questions de budget et d'organisation générale à la Municipalité qui remercie tous les patrouilleuses et patrouilleurs de la commune remplissant cette fonction utile et d'une grande importance, puisqu'il s'agit de la sécurité de nos enfants.

### Rappel des horaires des patrouilles

**Rue des Chavannes:** 7h35-8h25, 11h35-12h25, 13h10-14h00 et 15h20-16h10

**Rue des Etangs (Vieille Ville):** 7h40-8h15, 11h40-12h10, 13h15-13h50 et 15h35-16h05

**Route de Morges:** 11h50-12h20 et 15h35-16h00

**Allens:** les horaires sont communiqués directement aux parents

### Contactez le greffe!

La Commune de Cossonay recherche régulièrement des patrouilleuses (-euses) scolaires pour assurer les 90 passages réalisés sur l'ensemble de la semaine. Ce service, qui est rétribué, s'effectue plusieurs fois par jour, aux heures d'arrivée et de départ des élèves. Cependant, chaque personne disponible, même une à deux fois par semaine, peut nous aider. En cas de question relative à cette fonction, le Greffe municipal de Cossonay y répondra volontiers au 021 863 22 00. Les personnes intéressées sont priées d'adresser un courrier sous pli confidentiel au Secréariat municipal, Rue Neuve 1, CP 86, 1304 Cossonay. ■

# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



## EN BREF

### Inauguration de la fontaine Place Vy-Neuve

Le 24 octobre 2016 à 18h00 (attention, changement d'horaire par rapport au dernier Coss'Info), la fontaine en cours d'installation sur la Place de la Vy-Neuve sera inaugurée. Pour rappel, c'est suite à l'abattage du tilleul qui menaçait de tomber que ce projet a vu le jour. La Municipalité invite la population à participer à cet événement qui commencera par une partie officielle et sera suivi d'un verre de l'amitié qui sera servi sur la place ou dans le bâtiment administratif en cas de mauvais temps. La manifestation s'achèvera aux alentours de 19h00.

### Fermeture de la bibliothèque communale

La bibliothèque communale sera fermée durant les vacances scolaires d'automne, soit du 17 au 30 octobre 2016. Nos bibliothécaires auront le plaisir de vous retrouver dès le mardi 1er novembre prochain, selon les horaires habituels.

### Contrôle des champignons

Les habitants peuvent se rendre, depuis le 20 août et jusqu'au 5 novembre au collège des Chavannes à Cossonay les samedis et lundis de 17h à 18h pour le contrôle des champignons. Ces contrôles sont gratuits! Contact possible au 021 861 04 95. Des informations plus complètes sont disponibles sur le site web: [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch).

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 31 octobre prochain à 20h15 en la salle du Conseil, dans le bâtiment de la maison de Ville, place du Temple.

Nous rappelons que ces séances sont publiques.

Le détail de l'ordre du jour et les documents relatifs à cette séance pourront être consultés sur le site [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch) ou sollicités au Greffe municipal dès le 21 octobre 2016.

### Stationnement: service PayByPhone

Depuis le 1er septembre dernier, il est possible de s'acquitter de son titre de stationnement avec son smartphone ou par Internet en Ville de Cossonay.

Comment ça marche? Pour accéder à ce service, connectez-vous au site web [www.paybyphone.ch](http://www.paybyphone.ch) ou téléchargez l'application via votre téléphone mobile (iPhone, Android ou Apple Watch).

Des informations sont également disponibles sur notre site Internet [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch).

### Service Mobility disponible

La Municipalité rappelle à sa population qu'un véhicule Mobility est disponible sur réservation à l'Avenue du Funiculaire.

Pour tout renseignement, veuillez consulter le site web à l'adresse suivante:

[www.mobility.ch/fr/clients-privés](http://www.mobility.ch/fr/clients-privés).

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

# CLAC INFO

CENTRE LOISIRS ET ANIMATION DE COSSONAY

Le dernier événement du CLAC a été une grande réussite. Faire en sorte de réunir jeunes et personnes âgées autour d'une table pour apprendre à se servir du natel.

Ce sont sept jeunes (Nong Tong, Stommy, Victor, Andy, Sara, Albin et Tamara) qui ont enseigné les premiers rudiments de l'iPhone aux plus âgés. Les personnes âgées de Cossonay savent maintenant utiliser Messenger, télécharger des applications, lire leurs mails...

Une deuxième expérience enrichissante au CLAC entre toutes les générations. La prochaine séance se déroulera le Jeudi 1er décembre. Pour s'inscrire il faut contacter Christine Logoz de PRO SENEC-TUTE au 024 425 78 36.

### Ouvert du 18 au 21 octobre

Pour infos nous serons ouverts du mardi 18 octobre au vendredi 21 octobre pendant l'Expo de Coss. Durant cette semaine nous nous entraînerons à nous maquiller pour Halloween. C'est notre semaine spécial maquillage! ■

